

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de l'Aisne
Adresse du laboratoire	180 Rue Pierre-Gilles de Gennes BARENTON-BUGNY 02007 LAON CEDEX
Date de début de validité de l'agrément	01/10/2016
Date de fin de validité de l'agrément	30/09/2021
Date de mise à jour de la portée	15/01/2020

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	
E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé

Joëlle CARMÈS

 Sous-directrice de la prévention
 des risques liés à l'eau

<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	-
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>M - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>N - Analyses optionnelles</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques optionnelles, pour les eaux dites atypiques	-
N-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	-

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella
Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromates Chlorites
Couleur

Autres paramètres optionnels:

Orthophosphates
Perchlorates
Résidu sec
ST-DCO

Argent Bismuth Étain Molybdène Thallium
Béryllium Cobalt Lithium Strontium Titane

Joëlle CARMÈS

Sous-directrice de la prévention
des risques liés à l'environnement
et à l'alimentation

COHV autres que la liste C2:

1,1-dichloroéthane	1,2-dichloroéthylène-trans	Dichlorométhane	o-xylène
1,1-dichloroéthylène	1,1,1-trichloroéthane	Éthylbenzène	Tétrachlorure de Carbone
1,2-dichloroéthylène-cis	1,1,2-trichloroéthane	m+p-xylène	Toluène

HAP autres que la liste C2:

Fluoranthène

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium

Chlorures

Oxygène dissous fixé sur le terrain

Autres paramètres optionnels:

Conductivité

Couleur

Matières en suspension

Titre alcalimétrique complet

Turbidité

Trihalométhanes :

Bromodichlorométhane

Bromoforme

Chlorodibromométhane

Chloroforme

Joëlle CARMÈS


Sous-directrice de la prévention
des risques liés à l'environnement
et à l'alimentation